

Bureau Permanent
Compte-rendu de la séance du 02/12/2021 en visioconférence

Membres du Bureau : 23

Présents : 18

Pouvoirs : 0

Votants : 18

Excusés : 3

Absent : 2

Liste des présents en annexe

1- Désignation d'un secrétaire de séance et validation du procès-verbal du Bureau Permanent du 07.10.2021

Michel HERBY est désigné secrétaire de séance

La délibération est adoptée à l'unanimité

2- Attractivité résidentielle - Habitat / Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Présentation des dossiers éligibles

La délibération est adoptée à l'unanimité

3- Développement Durable / Plan mobilités

➤ **Soutien à l'acquisition de Vélo à Assistance Electrique :**

La délibération sur l'attribution des aides est adoptée à l'unanimité (vote sans M. RENAULD)

➤ **Renouvellement du partenariat avec l'association Single Track :**

La délibération portant sur le renouvellement de la convention est adoptée à l'unanimité (vote sans M. SOULIER)

4- Développement Durable / Gestion des déchets – Redevance incitative 2022

Présentation du projet de BP2022

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Achat bacs/PAV OMR + tri	13 000 €	
Remplacement bornes à verre - solde de l'opération (intégralité du territoire renouvelé)	30 000 €	
Dématérialisation (convention, intranet - AAP numérique)	6 000 €	
Opérations financières (amortissement, emprunt)	109 000 €	71 409 €
Virement entre section		70 975 €
TOTAL de l'année	158 000 €	142 384 €
Résultat antérieur prévisionnel		15 616 €
TOTAL avec résultat antérieur	158 000 €	158 000 €

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Accès aux déchèteries (dont nouvelles filières et opérations spéciales)	562 980 €	113 000 €
Déchets recyclables	524 000 €	390 000 €
Ordures ménagères	636 500 €	
Sensibilisation / prévention	48 500 €	
Frais gestion technique	69 000 €	
Frais gestion administrative	49 760 €	
Etude biodéchets - solde	30 510 €	48 195 €
Opérations financières	142 970 €	84 000 €
Virement entre section	70 975 €	
REOM Incitative (montant 2021)		1 456 000 €
TOTAL de l'année	2 135 195 €	2 091 195 €
Résultat antérieur prévisionnel		612 580 €
TOTAL avec résultat antérieur	2 135 195 €	2 747 775 €

Redevance Incitative 2022

Proposition pour la tarification REOM Incitative 2022 :

- Hypothèse A : budget de fonctionnement à l'équilibre (produit attendu 1 500 000 € soit 44 000 € de + qu'en 2021)
- Hypothèse B : provision pour équipement biodéchets (produit attendu 1 545 000 € soit 89 000 € de + qu'en 2021)

Simulation sur forfait minimum (arrondi à affiner) :

	RI 2021	Hypothèse A	Hypothèse B
Foyer 1 p 120 l	100.54 €	103.56 €	106.57 €
Foyer 2 p 120 l	136.76 €	140.86 €	144.97 €
Foyer 3 p 120 l	172.98 €	178.17 €	183.36 €
Foyer 4 p 240 l	215.98 €	222.46 €	228.94 €
Foyer 5 p 240 l	252.40 €	259.97 €	267.54 €
Foyer 6 p 240 l	288.62 €	297.28 €	305.94 €

Proposition du comité consultatif déchets : avis majoritaire pour l'hypothèse B (11 voix/15)

Avis favorable du Bureau Permanent pour l'hypothèse B (1 voix pour la A, 17 pour la B)

5- Actions sociales d'intérêt communautaire – Suivi socio professionnel du chantier d'insertion

Chantier d'insertion - accompagnement socioprofessionnel - analyse des offres

- 1 seule offre : CAP ENTREPRISES
- Montant total de l'offre (2 ans) :
 - Base : 51 608€
 - Prestation complémentaire : 1824€

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- Approuvant l'offre
- Attribuant le marché à Cap Entreprises

6- Attractivité culturelle / enseignement musical – soutien aux projets associatifs

La délibération est adoptée à l'unanimité

7- Gestion des équipements sportifs – terrains de tennis

19h07 : arrivée de Frédéric LEVEE

La délibération portant sur le report de la procédure de rétrocession des équipements : terrain de tennis à la fin du marché d'entretien en 2023 est adoptée à l'unanimité avec 1 abstention

8- Services aux communes / Mutualisation des services et des moyens – Renouvellement du groupement de commande portant sur les assurances

Coût de l'assistance

Tarif dégressif en fonction du nombre d'entités présentes dans le groupement de commandes				
Nombre Tranche d'habitants	≤ 15 membres	> 15 membres et ≤ 30 membres (-5 %)	> 30 membres et ≤ 40 membres (-10 %)	> 40 membres (-15 %)
	Montant H.T par entité	Montant H.T par entité	Montant H.T par entité	Montant H.T par entité
< 100 habitants & syndicats	100,00 €	95,00 €	90,00 €	85,00 €
de 100 à 300 habitants	300,00 €	285,00 €	270,00 €	255,00 €
de 301 à 500 habitants	500,00 €	475,00 €	450,00 €	425,00 €
de 501 à 1000 habitants	750,00 €	712,50 €	675,00 €	637,50 €
de 1000 à 5000 habitants	950,00 €	902,50 €	855,00 €	807,50 €
de 5001 à 10000 habitants	1 150,00 €	1 092,50 €	1 035,00 €	977,50 €
Pour la CC	1 450,00 €	1 377,50 €	1 305,00 €	1 232,50 €

Le coût sera réparti entre les communes en fonction de la taille de la commune et du nombre de membres du groupement. La facturation sera effectuée en direct auprès des communes par RISK PARTENAIRES.

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- Approuvant l'assistance par RISK PARTENAIRES et leur proposition financière
- Approuvant la prise en charge financière de l'AMO par chacune des communes volontaires
- Approuvant le lancement du groupement de commandes sous la coordination de la CCM&M
- Autorisant le président à signer tout document se rapportant au groupement de commandes

9- Questions diverses

➤ Retrait de la commune de Lorry-Mardigny :

Information – Débat

➤ Crise sanitaire – retour des conditions dérogatoires d'organisation des assemblées délibérantes :

➤ Gestion de la CCM&M – Prochain Bureau Permanent : le 06.01.2021 à 18h00 en visioconférence.

La délibération est adoptée à l'unanimité

19h50 : l'ordre du jour est épuisé



Gilles SOULIER
Président de la CCM&M

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, is positioned on the right.

Michel HERBY
Secrétaire de Séance